



Edité par
la Commune
de Riddes
1908 Riddes

Rinforiddes

MARS 18

SO M MAI RE

- 1** Le mot de bienvenue
- 3** **Nouvelles communales**
 - Le personnel communal
 - Les naturalisations
 - Les autorisations de construire délivrées (juillet à décembre 2017)
 - Les principales décisions du Conseil communal (juillet à décembre 2017)
 - Les adjudications (juillet à décembre 2017)
 - Les autorisations d'exploiter (délivrées 2017)
- 7** Les zones réservées
- 8** La taxe au sac
- 9** **Avant-projet de la gare CFF de Riddes**
- 10** **L'école de Riddes (spectacle et flash infos)**
- 13** Le guichet virtuel
- 13** Riddes Bouge
- 14** Les tops et les flops
- 15** **Les sociétés locales se présentent: Fanfare de l'Abeille**
- 16** **Quoi de neuf du côté de La Tzoumaz**
- 16** **Les principales manifestations de Riddes**

Le mot de bienvenue

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous pour cette première édition de l'InfoRiddes de l'année 2018.

Quelques projets communaux d'envergure ont été achevés en 2017, non sans mal pour certains d'entre eux, mais à la satisfaction générale. Relevons en particulier la mise en zone de rencontre avec la limitation à 20 km/h du trafic motorisé au centre du village et l'achèvement des travaux de l'école, pour les plus importants.

Au niveau de La Tzoumaz et malgré des ennuis techniques qui ont retardé de quelques jours la mise en fonction du nouvel enneigement mécanique, les canons à neige de la piste du Cœur de Savoleyres jusqu'à l'arrivée de La Tzoumaz, ainsi que l'intégralité de la piste du Taillay, sont désormais en service. La production se fait de manière complètement automatique, partagée entre perches et canons. La société Tél'éverbier SA a investi pour cette première phase

plus de sept millions de francs. L'attractivité de notre domaine skiable se voit ainsi clairement renforcée avec des conditions d'enneigement optimales assurées du début décembre jusqu'à mi-avril.



par Jean-Michel Gaillard
Président

Il me paraît évident de vous parler de l'annonce faite par la maison IKEA de sa décision d'ouvrir son dixième magasin de Suisse à Riddes, dans la zone commerciale des Morands.

L'entreprise prévoit deux ans de planification et de préparation avant le début des travaux de construction qui doivent durer environ douze mois. IKEA souhaite mettre ce laps de temps à disposition pour informer la population riddanne et la clientèle. Une information est prévue au printemps en collaboration avec la société Christian Constantin SA. Les discussions de cette venue enfin officialisée ont certes



pris un certain temps, mais cette nouvelle réjouit évidemment le Conseil communal qui y voit la suite logique du développement de la zone des Morands, où l'on verra s'implanter de nouvelles enseignes, encore absentes en Valais.

L'arrivée d'IKEA, qui prévoit d'ouvrir son magasin en 2021, signifie également la création de nombreux postes de travail, qui selon les chiffres annoncés par l'entreprise, pourraient atteindre les 200 postes. Nous reviendrons de toute évidence sur ce projet dans les prochaines éditions de l'InfoRiddes ainsi qu'au cours des prochaines assemblées primaires.

Sans transition, permettez-moi de vous dire quelques mots au sujet du prochain grand spectacle qui sera présenté par les écoliers de Riddes les 16-17-18 et 19 mai prochain à la salle de Combremont. Mise en scène par M. Paul-Marie Rard, passionné de

théâtre, cette intrigue vous permettra de découvrir les talents cachés des enfants du village, puisque l'ensemble des élèves de l'école y sont associés. Je n'en doute pas que cet événement sera au centre des discussions de ce prochain mois de mai et je vous invite d'ores et déjà tous à y participer.

Quant au mois d'avril, il vivra une nouvelle fois, le temps d'un week-end, au rythme des fanfares les 20 et 21 avril 2018.

D'ici là, je vous invite à profiter des journées qui s'allongent, de la température qui prend quelques degrés, des premières fleurs qui pointent le bout de leur nez, en résumé d'accueillir pleinement toute la beauté ressourçante des premiers signes printaniers et de recharger avidement vos réserves en énergie et vitalité. Notre magnifique nature y est une invitation qu'on aurait tort de refuser.

Bonne lecture !





Nouvelles communales 2017-2018



Le personnel communal

Intendante UAPE

M^{me} Anabela Neves Henriques a été engagée au poste d'intendante de l'UAPE pour la mise en place, le service et le rangement des repas de midi ainsi que pour la préparation des goûters.

Office du Tourisme

Après huit années passées à La Tzoumaz, M. Luc Pignat a décidé de rejoindre la destination « Vallée du Trient ». Pour le remplacer, M. Arnaud Magnin, domicilié à Fully, a été nommé au poste de responsable de l'Office du Tourisme. Il a débuté son activité le 1^{er} janvier 2018.

Pour assurer le bon déroulement des activités de l'office du tourisme, M^{lle} Estelle Grenon, domiciliée à Riddes, a été engagée en qualité de collaboratrice du 1^{er} décembre 2017 au 31 août 2018.

Dans l'optique d'accueillir, d'informer et d'orienter les visiteurs de La Tzoumaz, des agents d'accueil ont été engagés pour la saison d'hiver.

Service technique

Afin d'assurer l'exploitation et l'entretien des installations d'approvisionnement, de la distribution d'eau, des micro-centrales et des réseaux d'irrigation, les Communes de Riddes et d'Isérables ont conjointement décidé d'engager un fontainier. Aussi, M. Nicolas Delaloye,

actuellement domicilié à Bovernier, a été nommé à ce poste et entrera en fonction le 1^{er} avril 2018.

Ecole

Un poste d'enseignant pour 18 périodes a été mis en soumission en 7H-8H, suite à la nomination de M. Johan Epiney à la direction. Le Conseil communal a décidé d'engager M. Ludovic Pitteloud pour l'année scolaire 2017-2018.



Les naturalisations

- Famille de M^{me} Maria Georgina Correia Da Silva Jacinto et de M. Manuel Antonio Chaves Jacinto et leurs enfants Catarina et Tomas
- Famille de M^{me} Zulmira Da Silva Rodrigues et de M. Arlindo Da Silva Neves et leur fille Liliana
- M^{me} Luisa Maria Dos Santos Dinis et M. Antonio Brito Marques da Costa et leur fille Beatriz
- M^{me} Sara Freira da Silva
- M. Luis David Gil Cordoba



Les autorisations de construire délivrées (juillet à décembre 2017)

- Bourgeoisie de Riddes pour la transformation et l'agrandissement de la terrasse du restaurant Le Bourgeois, parcelle N° 80 au lieu-dit Le Village à Riddes ;
- Immocoop pour la réfection des façades avec changement de couleur des serrurerie, parcelle N° 51 au lieu-dit Le Village à Riddes ;
- M^{me} Véronique Gillioz pour la construction d'un couvert à bois annexé au bâtiment existant sur la parcelle N° 811 au lieu-dit Pramedzi à Riddes ;
- Immo-Alpes SA pour la modification d'un projet, agrandissement et création de deux appartements supplémentaires sur les parcelles N°s 1626 et 7332 au lieu-dit Les Sauges à Riddes ;
- M. Nicolas Coquoz et M^{me} Laura Crettenand pour la construction d'une villa individuelle sur la parcelle N° 7549 au lieu-dit La Palette à Riddes ;
- M. Anthony Rodel pour la construction d'une villa individuelle sur la parcelle N° 7550 au lieu-dit La Palette à Riddes ;
- M. Pierre Hess pour la pose d'un raccard comme réduit sur la parcelle N° 8689 au lieu-dit Pré-Laurent à La Tzoumaz ;
- M. Losito Mantovani pour la transformation d'un chalet, modification d'un garage et modification des ouvertures sur la parcelle N° 8876 au lieu-dit Les Ravires à La Tzoumaz ;
- M^{me} Valérie Klein pour la construction d'un chalet en résidence principale sur la parcelle n° 9265 au lieu-dit Les Crus à La Tzoumaz ;
- M. Richard Gillioz pour la pose de panneaux solaires sur la parcelle N° 825 au lieu-dit Pramedzi à Riddes ;
- Bénédicte paroissial pour la réfection des façades de l'église, parcelle N° 1178 au lieu-dit La Fourchy à Riddes ;
- M. François Gillioz pour la transformation et l'agrandissement du chalet existant, parcelles N°s 4706-4707-4708 et 4709 au lieu-dit Les Crus à La Tzoumaz ;
- M. Laurent Squillace pour la rénovation et l'extension du bâtiment existant, parcelle N° 4806 au lieu-dit La Tzoumaz à La Tzoumaz ;
- M. Sébastien Allet pour la construction d'un abri/tunnel agricole sur la parcelle N° 15021 au lieu-dit Les Glariers à Riddes ;
- M. Christophe Auderset pour l'isolation périphérique sur la parcelle N° 1199 au lieu-dit Les Pommerets à Riddes ;
- Carron Immobilier SA pour la pose de velux en toiture sur la parcelle N° 6230 au lieu-dit La Tzoumaz à La Tzoumaz ;
- M. Luis Alberto Esteves Ferreira pour la création de deux logements dans l'ancien local commercial sur la parcelle N° 1941 au lieu-dit La Cour à Riddes ;
- M^{me} et M. Elisabete de Campos Ribeiro et Fernando De Jesus Ferreira pour le remplacement des portes de garages sur les parcelles N°s 6141 et 6037 au lieu-dit La Condémine à Riddes ;
- Skynet Studio pour la création d'une halle de stockage sur la parcelle N° 8638 au lieu-dit Prés-de-Croix à Riddes ;
- M^{me} Isabelle Voide Filloux pour la suppression des thuyas et pose d'une clôture sur la parcelle N° 219 au lieu-dit Les Fumeaux à Riddes ;
- M. Claude Pillet pour la pose d'un velux sur la parcelle N° 9709 au lieu-dit La Vigne à Riddes ;
- M^{me} Jane et Paul Hunter pour la construction d'une terrasse, aménagements extérieurs et revêtements de façades en pierre sur la parcelle N° 9096 au lieu-dit les Esserts à La Tzoumaz ;
- T-One SA pour la construction d'un couvert pour luges devant le shop MPM sur la parcelle N° 8947 au lieu-dit La Tzoume à La Tzoumaz ;
- M^{me} Dana Dovat pour la pose d'une cabane de jardin avec demande de dérogation pour non-respect des distances sur la parcelle N° 8880 au lieu-dit La Maya à La Tzoumaz ;
- M. Christian Giurgiu pour la construction d'une résidence principale sur la parcelle N° 8382 au lieu-dit Les Prés-Laurent à La Tzoumaz ;
- M^{me} et M. Assia et Frédéric Seghetto pour la construction d'une villa et couvert avec dérogation sur la parcelle N° 913 au lieu-dit La Vouagère à Riddes ;
- Les Fils Maye SA pour la pose de deux totems sur la parcelle N° 1978 au lieu-dit Pré de Croix à Riddes ;
- M^{me} et M. Anne et Jean-Paul Müller pour la transformation et l'agrandissement de deux bâtiments pour créer une villa individuelle sur la parcelle N° 469 au lieu-dit Les Couteneaux à Riddes ;
- M. Patrick Viththum pour une demande de forage pour une sonde géothermique sur la parcelle N° 6993 au lieu-dit Villy à La Tzoumaz ;
- M. Quentin Cavillier pour la rénovation d'une maison et la création d'un second appartement sur la parcelle N° 7554 au lieu-dit La Fourchy à Riddes ;
- M. Tiago Losito Montovani pour la construction d'une terrasse et d'une place de parc avec portail sur la parcelle N° 8876 au lieu-dit Les Ravires à La Tzoumaz ;
- Les Amis du Bisse pour la construction d'un réduit avec demande de dérogation distance à la forêt et aux limites sur la parcelle N° 9207 au lieu-dit Le Taillay à La Tzoumaz ;
- M^{me} et M. Evelyne et Didier Bertheault pour la réfection des façades de leur maison sur la parcelle N° 10137 au lieu-dit Combremont à Riddes ;



Les principales décisions du Conseil communal (juillet à décembre 2017)

- Le Conseil communal décide de remplacer les barbecues sis au pied-du-Mont qui avaient été vandalisés. La Police Intercommunale des Deux Rives (PIDR) a intensifié les contrôles et des poubelles équipées de sacs à déjections canines ont été posées des deux côtés de la Fare.
- Vu l'état de vétusté du bureau de l'administration générale, le Conseil communal décide de le rénover et d'aménager quatre postes de travail dans le même espace.
- Afin de mieux attirer l'attention sur la zone limitée à 20 km/h au centre de la station de La Tzoumaz, le Conseil communal décide de la pose de nouveaux panneaux aux entrées de zone.
- Dans le cadre de la mise en place de la zone limitée à 30 km/h, le Conseil communal décide de débiter les travaux au printemps 2018, d'une part avec le marquage au sol et d'autre part avec la mise en place des totems. La mise en place de modérateurs de trafic sera également étudiée pour certains tronçons de route.
- Le Conseil communal a décidé d'installer des radars « sourires » à la Rue du Village, radar qui indique en direct la vitesse des automobilistes. Les premières statistiques laissent apparaître un important taux de dépassement.
- Dans le cadre de la rénovation du bâtiment « Pricat », le Conseil communal est favorable à la proposition faite par la société Pannaimmob de rénover le bâtiment et de créer 17 places de parcs couvertes, sur laquelle sera érigée la nouvelle place de jeu. La réalisation du parking a été soumise à l'enquête publique le 24 novembre 2017 et permet d'avancer dans ce dossier.
- L'administration communale propose d'adapter le site internet www.riddes.ch aux terminaux mobiles. Cette fonctionnalité permettra de s'adapter aux différentes largeurs d'écrans

et notamment aux smartphones et autres tablettes. Statistiquement, entre juillet 2016 et juin 2017, plus de 37'000 utilisateurs sont recensés, dont plus de la moitié utilise un smartphone ou une tablette. Le Conseil communal accepte cette proposition et adjuge à la société Boome-rang Marketing SA, la réalisation des modifications nécessaires.

- Afin de rendre attentif les automobilistes à la priorité de droite en zone 20 km/h, le Conseil communal décide qu'un panneau de signalisation dans ce sens sera posé aux entrées des zones. Cette pose interviendra en même temps que la pose de la signalisation verticale de la zone 30 km/h.
- Le Conseil communal accepte de participer au projet de biodiversité en forêt (mesures en faveur du tétralyste sur une surface de 30.74 ha), sous réserve de l'acceptation de subventionnement du Service des Forêts.
- Swisscom désire modifier le site de la station de téléphonie mobile de La Tzoumaz sur la parcelle communale N° 9102 au lieu-dit Les Esserts. Il y a lieu de remplacer toutes les antennes afin de s'adapter aux nouvelles technologies. Le Conseil communal accepte la proposition de Swisscom et une servitude sera signée pour une durée de dix ans.
- Le Conseil communal valide la convention entre les communes de Nendaz, Chamoson, Iséables et Riddes et leurs corps de sapeurs-pompiers, concernant l'usine électrique de Bieudron. Cette convention a pour but d'assurer une intervention rapide et efficace sur le site. Il est prévu, en cas d'alarme, de faire intervenir en premier lieu le corps des sapeurs-pompiers du CSI des 2 Rives.
- Le Conseil communal accepte de verser un don au Festival Romand de Gospel qui aura lieu à Martigny les 26 et 27 mai 2018. A cette occasion, un groupe viendra se produire le dimanche 27 mai 2018 au home Jean-Paul à Riddes.

- Afin d'équiper les nouveaux quartiers de Riddes qui se sont développés, le Conseil communal accepte la pose de nouveaux luminaires, soit cinq luminaires à la Route de Nendaz et quatre luminaires à la Rue des Motteys.
- Dans le cadre du changement de chauffage de l'église de Riddes, le Conseil communal accepte la proposition de la SEIC d'opter pour une chaudière à pellets, qui permettra d'assurer l'approvisionnement en chaleur de l'église, de la cure et de l'ancienne église. Les travaux seront réalisés dans le courant de l'année 2018.
- Dans le cadre de l'agrandissement de la place de jeux de La Tzoumaz, le Conseil communal prend connaissance de l'avant-projet réalisé, auquel il est très favorable. Le projet sera réalisé en deux étapes, afin de respecter le montant mis au budget pour 2018, soit Fr. 150'000.-. Dans la mesure du possible, les travaux nécessaires à la réalisation de la première étape seront mis à l'enquête au printemps 2018.



- Le Conseil communal adopte les horaires et directives pour les chantiers à La Tzoumaz concernant la prochaine saison d'hiver 2017-2018 et l'été 2018.
- Dans le cadre de la révision de la politique de stationnement sur le village de plaine, le Conseil communal est favorable à la mise en place de

directives de stationnement. Dans la mesure du possible, ces nouvelles réglementations seront mises en place simultanément aux zones limitées à 30 km/h.

- Pour donner suite à une rencontre qui s'est tenue avec l'association Art Valais, le Conseil communal accepte la collaboration avec cette association, qui s'engage à créer des peintures contemporaines sur le domaine public, apportant une visibilité de notre commune dans l'offre culturelle et touristique du canton.
- Le Conseil communal accepte la proposition de mettre en place à la bibliothèque une exposition de deux semaines en 2019, s'intitulant « Ni hérisson, ni paillason ». Cette exposition donnera lieu à une collaboration avec la direction d'école. Elle illustre en effet par des animaux ou des objets, des comportements courants qui provoquent, facilitent ou aggravent la violence. L'objectif est de favoriser le mieux-vivre ensemble en général et avant tout à l'école.
- Afin d'améliorer le confort des personnes participant aux rencontres de la Fleur de l'Age et des dîners du cœur, le Conseil communal décide de procéder à quelques aménagements à la salle du Collège et à la salle 232 de l'ancienne école.

cidé d'adjuger les travaux de concassage à Pascal Deslarzes SA ainsi que les travaux de finition d'enduit superficiel à Pittet-Chatelan.

- Le Conseil communal décide d'adjuger le marquage au sol de la cour d'école à l'entreprise Signalisation SA à Martigny.
- Le Conseil communal adjuge à la société Espace Tourisme le transport des écoles à l'occasion des après-midi de sports à La Tzoumaz et à la société Olitours Sàrl la prestation du Bus des Neiges, qui a été reconduite pour cet hiver.
- Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures contre le gel pour l'arboriculture dans les secteurs du Brésil et des Barreyres, le Conseil communal accepte d'adjuger au bureau BEG SA l'étude de faisabilité hydrogéologique.
- Le Conseil communal décide de continuer les études pour le projet de microcentrale aux Combes. A cet effet, un mandat sera donné aux bureaux RIBI SA et PRA Ingénieurs Conseils SA.
- Le Conseil communal adjuge au bureau BEG le mandat d'auto-contrôle de l'eau potable des communes de Riddes et d'Isérables, avec une répartition à 50%-50% par commune.
- Le Conseil communal adjuge au Triage Forestier des deux Rives l'entretien des berges du Rhône.
- Afin d'améliorer le service de déneigement en plaine, le Conseil communal valide les offres de Crettenand Machines agricoles Sàrl pour l'achat

de roues et de chaînes à neige, ainsi que pour la pose d'une nouvelle lame à neige sur le véhicule Holder.

- Dans le cadre de l'engagement d'un fontainier, le Conseil communal accepte l'achat en leasing d'un nouveau véhicule qui sera utilisé par le technicien communal.
- Des travaux sont prévus l'année prochaine pour le traitement des effluents agricoles à la STEP. La Commune de Leytron souhaite intégrer ce projet afin d'avoir également une solution pour leurs agriculteurs. Le Conseil communal accepte ces travaux qui seront financés conjointement par les deux communes concernées.



Les autorisations d'exploiter délivrées

- A M^{me} Patricia Susana Da Silva Ribeiro pour l'Etoile à Riddes
- A M. Eric Balet pour le Patrouilleur à La Tzoumaz
- A M^{me} Carole Sierro pour le Manoir de la Faraz à Auddes



Les adjudications

- Le Conseil adjuge à Terrettaz SA le réaménagement de l'entrée Est du Village à proximité du rond-point par une plantation d'arbustes.
- Dans le cadre des travaux effectués par l'Etat du Valais sur la route entre La Tzoumaz et la Croix-de-Cœur, une partie de ce chantier doit être pris en charge par la Commune et il est dé-



Les zones réservées

Proposer – en anticipant les besoins d’une population croissante – un projet respectant l’équilibre entre développement urbain et gestion durable du territoire, est l’un des enjeux majeurs de l’aménagement. Il s’agit d’offrir une réponse aux besoins en logements, activités, équipements, services, loisirs et espaces publics, tout en préservant et valorisant le patrimoine bâti, paysager et naturel, les terres cultivables et la qualité de vie. Sans oublier la nécessité de porter cette réflexion sur deux (voir trois) territoires bien distincts, soit le village de plaine, Auddes et La Tzoumaz. Autant avouer que la tâche n’est pas toujours simple pour les autorités communales.

En 2017, une bonne dizaine de communes valaisannes ne disposent toujours pas de leur premier plan de zone homologué, alors qu’entre 1984 et 2012, l’exercice a été effectué à trois reprises à Riddes. Le dernier plan de zone homologué (RCCZ), remonte au 21 mars 2012 et a vu la zone à bâtir de La Tzoumaz être réduite d’environ 20 hectares. Avec ces dispositions, la Commune pensait être à l’abri de devoir prendre de nouvelles mesures de restriction de sa zone à bâtir, ce d’autant plus dans un laps de temps si restreint. C’était sans compter avec la révision de la Loi sur l’aménagement du territoire (LAT), décidée par le peuple suisse, et les effets de la Loi sur les résidences secondaires (LRS), qui ont modifié les perspectives de développement et d’aménagement du territoire de notre station touristique.

Les conséquences de la révision de la loi fédérale sur l’aménagement du territoire (LAT) sur les zones à bâtir sont importantes pour le Valais. Avec une application stricte de ces disposi-

tions (dimensionnement à 15 ans), le Valais devrait dézoner 2’150 hectares. Le Canton a proposé, afin de limiter les dézonages au strict nécessaire, de définir un périmètre d’urbanisation, qui comprend les besoins de développement pour les 30 prochaines années. Cette proposition permet de limiter la réduction des zones à bâtir à l’échelle du canton à 1’000 hectares. L’Office fédéral du développement territorial a répondu positivement à ce souhait de nos autorités cantonales, sous réserve que les surfaces qui ne sont pas nécessaires dans les 15 prochaines années soient bloquées.

La fiche de coordination C.1 du Plan Directeur Cantonal qui traite du dimensionnement des zones à bâtir, a évalué le surdimensionnement de notre commune à 87.7 hectares. Aussi, les communes disposant de grosses réserves de zones à bâtir comme la nôtre, ont la responsabilité d’éviter un développement indésirable. Elles doivent ainsi n’autoriser que les constructions qui se trouvent clairement à l’intérieur du futur périmètre d’urbanisation et n’augmentent pas le risque de mitage.

C’est à cet égard que vos autorités ont décidé de mettre en zones réservées environ 64 hectares de zone à bâtir, situées à Auddes et à La Tzoumaz. Une quinzaine d’oppositions ont été formées contre cette décision. Celles-ci seront traitées par le Service administratif et juridique du Département de la Mobilité, du territoire et de l’environnement (DMTE).

Les zones réservées sont prévues pour une durée de deux ans. Le délai peut être prolongé par l’assemblée primaire jusqu’à un maximum de cinq ans, selon les dispositions légales actuelles.



R La taxe au sac

Les riddans ont globalement bien assimilé le changement, qui impose depuis le 1^{er} janvier 2018 l'utilisation exclusive des sacs taxés blancs estampillés « Trier ? C'est pas sorcier ! » et la satisfaction est de mise. Cette taxe causale encaissée au travers des sacs achetés remplace la facturation d'une taxe variable en complément à la taxe de base.

Une autre obligation qui a également été décidée pour le village de Riddes, est celle de disposer d'un conteneur à ordures, interdiction étant faite de déposer à même le sol ces sacs blancs.

Cette satisfaction ne signifie toutefois pas que les incivilités sont inexistantes. Le résultat est en effet contrasté entre Riddes et La Tzoumaz (Auddes y compris), où les moloks incitent plus facilement à ne pas respecter les règles.

L'information, notamment auprès des loueurs et des touristes, va être améliorée. Toutefois, des contrôles sont régulièrement effectués et seront encore intensifiés à l'avenir, en particulier à La Tzoumaz. A ce jour, plusieurs courriers d'avertissements ont été adressés aux personnes ne se conformant pas aux nouvelles dispositions. Toute récidive entraînera une première amende dont le montant minimum a été fixé à **Fr. 300.-** par le Conseil communal, qui n'hésitera pas à resserrer l'étau sur les irréductibles.

Quant aux déchetteries, leur fréquentation a en toute logique augmenté. Qu'il s'agisse de déchets ménagers ou industriels, le tri est aujourd'hui une étape incontournable de la chaîne de gestion globale des déchets. La mise en place du tri sélectif permet d'extraire la part valorisable du flux global de déchets et de limiter ainsi les tonnages à traiter. De plus, le tri sélectif permet

de bénéficier pour chaque matériau d'une solution de traitement et d'un tarif approprié. Dans le cas contraire, c'est le tarif maximum de l'élimination qui s'applique.

Les déchetteries et/ou écopoints sont donc un outil complémentaire, constituant un point de regroupement pour les déchets, qui sont ensuite réacheminés vers les filières de valorisation ou de stockage ad hoc. Sur le principe, la grande majorité des déchets que vous pouvez apporter dans les points de collectes (déchetteries et/ou écopoints) sont valorisables.

Corolaire de la baisse des tonnages d'ordures ménagères, le recyclage du papier/carton, du verre et des déchets verts a clairement augmenté. Néanmoins, la qualité moyenne de ces matières valorisables est péjorée par la présence d'autres déchets, ce qui en réduit la valeur commerciale et augmentent les charges en conséquence. Il ne suffit donc pas de trier, mais de **trier juste**. Voici quelques petits conseils à adopter pour ce faire :

A ne pas mettre dans le papier-carton (liste non-exhaustive):

- Cartons de lait
- Emballages type Tetra Pak
- Sachets de soupe
- Papiers et cartons souillés
- Papiers plastifiés ou imperméabilisés, etc.
- Emballages plastique des magazines

A ne pas mettre dans la benne à verre:

- Couverts des bocaux
- Bouchons de bouteille
- Miroirs
- Ampoules et lampes
- Porcelaine, céramique

Horaires du Rosselin

Horaire d'été

1^{er} avril au 30 septembre

MERCREDI
13h30-17h30

VENDREDI
16h00-18h00

SAMEDI
08h00-12h00 / 13h30-17h00

Horaire d'hiver

1^{er} octobre au 30 mars

MERCREDI
13h30-17h30

SAMEDI
08h00-12h00 / 13h30-17h00

Horaires de Ravanay

Horaire d'été

1^{er} avril au 30 septembre

MARDI ET SAMEDI
07h30-12h00 / 13h00-17h30

MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI
13h00-17h30

Horaire d'hiver

1^{er} octobre au 30 mars

MARDI ET SAMEDI
08h00-12h00 / 13h00-17h00

MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI
13h00-17h00

Veillez également respecter les couleurs de tri. Le verre bien trié est très demandé car il peut être réutilisé pour la production de nouveaux emballages en verre blanc, brun ou vert, ce qui n'est pas le cas du verre en vrac.

Déchets de cuisine (lavure) et restes alimentaires

Comme annoncé lors des séances d'information organisées en novembre dernier, la SATOM a testé dans plusieurs communes (Saint-Maurice et Mas-

songex pour le Valais) un nouveau type de containers destinés à la récupération des déchets de cuisine et restes alimentaires. Ce système permet une meilleure assurance de la bonne qualité des matières valorisables. Les communes précitées tirent un bilan positif de ce système que l'on peut dire «intelligent», vu que certaines données (comme le moment où les containers doivent être changés) sont transmises automatiquement à la SATOM. Dans les prochains mois, la SATOM poursuivra l'instal-

lation de ce système dans toutes les communes intéressées. Aussi et selon le planning, le village de Riddes devrait profiter de ces nouveaux collecteurs (dont les emplacements sont encore à définir) d'ici à la fin du mois de juin. Le prochain InfoRiddes vous informera en détail sur ce nouveau système, qui facilitera le tri de près d'un tiers du contenu des sacs à ordures ménagères.



Gare CFF de Riddes

Avant-projet

S'il y a bien un quartier qui mérite d'être réaménagé au cours des prochaines années, c'est bien celui de la gare. A ce titre, le Conseil communal a décidé d'adjuger un mandat pour un avant-projet à l'entreprise Nomad.

Ce mandat a pour objectif de mettre en application sur la gare de Riddes, les principes définis dans le cadre de la charte des gares régionales, un projet du bureau fédéral de la coordination pour la mobilité durable, auquel la commune prend part. En effet, l'offre de base comprenait un avant-projet de la gare de Riddes. Celui-ci est alloué au traitement des aspects de mobilité par le bureau Citec ingénieurs Conseil SA. L'offre de la société Nomad permettra de traduire ces différents éléments de mobilité dans un projet de réaménagement de l'ensemble du site de la gare (quais, rampes, place de la

gare, stationnement voitures et vélos, quais bus, couverture, etc.), selon les principes définis dans la charte des gares régionales.

L'offre acceptée par le Conseil communal prévoit les étapes suivantes :

- Diagnostic (analyse globale, définition des objectifs, des besoins et des enjeux).
- Avant-projet du réaménagement du site de la gare
- Mise en lumière du potentiel de densification à proximité de la gare
- 3 séances de coordination entre la Commune et le Canton

Il va sans dire qu'un tel projet, réunissant de nombreux acteurs, ne se réglera pas en quelques mois, mais plutôt en quelques années. Toutefois, nous avons bon espoir de voir naître à

Riddes dans un futur proche, un quartier intégrant une gare régionale moderne, qui soit attractive, accueillante, accessible aux personnes à mobilité réduite et respectueuse de l'environnement.



Spectacle de l'école de Riddes

Cela fait maintenant plus d'une année que les membres du corps enseignant planchent sur un projet de centre : un spectacle scolaire avec l'ensemble des élèves de l'école. Les représentations publiques auront lieu les 16, 17, 18 et 19 mai 2018 à la salle de gym de Combremont. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y retrouver en grand nombre. Attention : billets à réserver !

Interview de Paul-Marie Rard, notre metteur en scène

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis né à Fully. J'ai eu l'opportunité de faire pas mal d'activités sportives, surtout au niveau du football qui m'intéressait grandement. J'ai eu la joie d'enseigner pas très loin de ma commune d'habitation, à Charrat, pendant 42 ans. J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à encadrer des jeunes. Quelle énorme satisfaction de côtoyer des enfants, de les voir s'épanouir, de découvrir ces personnalités qui, un jour, seront les adultes de demain. J'aime beaucoup le théâtre, la nature, un peu la peinture, mais en fin de compte, je suis curieux. J'aime bien toucher à tout dans des domaines divers, sans en être un spécialiste. Je suis marié et ai la chance d'avoir trois enfants. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de me ressourcer auprès de mes deux petits-enfants. C'est essentiel, une famille unie aide à entreprendre et réaliser énormément de projets.

Qu'avez-vous fait comme formation ?

Dans mon cursus, j'ai fait mes premières années primaires à Fully, puis trois ans d'internat à Don Bosco, de 10 à 13 ans.

Après l'École secondaire, j'ai étudié cinq ans à l'École Normale des garçons de Sion, formation qui m'a permis de deve-

nir enseignant. En parallèle, pour étoffer ma passion footballistique, j'ai fait mon diplôme d'instructeur ASF de football.

Les écoliers de Riddes vous invitent
à mener l'enquête avec :



A la salle de Combremont,
Les 16 - 17 - 18 et 19 mai 2018, à 19h30.

Le BAR est ouvert dès 18h30.

Prix : Adultes 20.- / Enfants ADMIS dès 4 ans 10.-

La réservation est obligatoire au Kiosque du Midi à Riddes .

027/306.60.20

Coacher des gens pour du théâtre, est-ce une passion ou un métier ?

Le théâtre fait vraiment partie de ces choses qui créent mon univers. C'est venu naturellement. Comme j'étais un enfant unique et que j'étais souvent seul, je me plaisais à créer des mondes intérieurs, sortes de petites scénettes qui faisaient appel à la créativité. J'ai eu la chance de vivre dans une période où je n'étais pas assailli perpétuellement par toutes sortes de sons et d'images. Alors, dans mon imaginaire, j'avais à cœur de redonner au mot une couleur, avec force interprétation.

Au théâtre, rien ne se produit sans réflexion et conviction : chaque mot a son importance et possède sa propre saveur. Je n'ai donc pas suivi de cours de théâtre ou de diction, c'est plutôt quelque chose de spontané qui vient du fond du cœur. Lorsque j'étais jeune enseignant, j'ai joué dans la troupe du Masque à Martigny pendant deux saisons. Dans mon activité professionnelle, chaque année, pour Noël, la population était conviée à assister au théâtre des écoles dans la salle de gym de Charrat. J'ai ainsi eu fréquemment la chance d'encadrer des enfants sur les planches. Ces encadrements réguliers m'ont permis d'orienter beaucoup de jeunes et à chaque fois avec un plaisir renouvelé. Cette année, l'école de Riddes voulait créer quelque chose et a pensé à moi : je l'en remercie.

Combien de spectacles avez-vous réalisés ?

C'est difficile à dire, mais s'il faut donner un nombre, entre les spectacles scolaires, ceux pour des fanfares ou des chœurs d'adultes dans le cadre de concerts ou de festivals, en passant par la Revue de Vernayaz, je dirais une soixantaine d'encadrements.

N'avez-vous travaillé qu'avec des enfants ou aussi avec des troupes d'adultes ?

L'encadrement des enfants me procure beaucoup de plaisir et de joie. Comme



les choses ne se passaient pas trop mal avec les jeunes, je me suis parfois retrouvé à oser encadrer des adultes. Néanmoins, c'est plutôt l'activité théâtrale avec les enfants qui m'attire. Je ne les laisse par contre pas jouer n'importe comment. Je leur donne un cadre en les encourageant et les motivant. Quand cette base est en place, j'apprécie l'enfant qui apporte sa touche personnelle et ose confirmer sa fibre théâtrale. Aujourd'hui, au niveau des répétitions, on est entre deux, on est relativement prêt, mais on n'ose pas encore suffisamment se lancer. Je me réjouis d'arriver au mois de mai, pour découvrir les écoliers riddans avec toutes leurs potentialités.

Comment vous est venue l'idée de faire ce spectacle ?

J'ai été approché par une collègue de Riddes qui m'a demandé si j'étais d'accord d'apporter ma collaboration pour monter un spectacle. Plusieurs rencontres ont eu lieu afin de mieux cerner les souhaits des enseignants. Après quelques échanges et plusieurs idées émises, le genre du spectacle était tracé. Ce travail de collaboration a permis de définir la trame. Puisse ce spectacle satisfaire ceux qui viendront le découvrir.

Qui a écrit le texte de la pièce ?

A la base, les enseignants voulaient s'inspirer de Robin des bois, mais sans avoir d'idées très précises. J'ai proposé un Robin des bois très moderne. Suite

à un tour de table où l'échange était intéressant, beaucoup d'idées ont émergé dont une en lien avec la découverte, les énigmes, les inspecteurs. Cette idée m'a convenu et comme par enchantement, par la même occasion, j'apprenais que l'on cherchait un nom pour la Place des Ecoles. Le fil conducteur était tout trouvé : créer des énigmes pour découvrir le nom de la Place des Ecoles. Quelques collègues enseignants ont apporté leur collaboration pour réfléchir aux scènes travaillées par chaque classe. Quand tous ces éléments me sont revenus, j'ai revisité l'ensemble pour asseoir de manière définitive la pièce telle que vous la travaillez et telle qu'on la découvrira. Je tiens tout de même à relever que l'idée de départ a été gardée puisque la dernière scène est inspirée de Robin des bois.

Pouvez-vous nous présenter le spectacle en quelques mots ?

Que signifie le titre ?

Je ne veux pas divulguer les secrets (*rire*). C'est une intrigue à travers laquelle on aboutit, par différentes scènes, à la découverte de la Place des Ecoles, d'où le titre. Pour arriver à cela, tout un spectacle est joué. Il faut venir le voir pour savoir comment les écoliers vont s'y prendre, par le biais du théâtre, pour amener la population à réfléchir et essayer de découvrir le nom de cette place. Je ne vais pas en dire plus, car le mystère s'impose.

A qui est destiné ce spectacle ?

Le spectacle est destiné à toute la population de Riddes, à vos parents, vos amis, votre famille... Mais il est aussi ouvert à ceux qui aiment le spectacle ou le théâtre ; aux enseignants, qui, par curiosité, veulent savoir ce qui se trame à Riddes et ce qu'ont réalisé les enfants des écoles.

Quelle est l'importance d'un spectacle scolaire à vos yeux ?

Aujourd'hui, le spectacle prend une grande importance, car il ouvre des horizons et crée des liens directs avec les matières scolaires. C'est plus intéressant de travailler l'expression orale et la diction avec un objectif concret plutôt

que d'en créer un artificiellement. On apprend aussi à s'affranchir d'une certaine timidité, à oser affronter un public.

Avez-vous un conseil à donner aux jeunes comédiens et comédiennes de l'école ?

Je peux dire que je suis extrêmement satisfait de l'attitude, de l'envie et de la détermination des élèves pour ce spectacle. J'ai rencontré un groupe d'enfants ouverts, intéressés, prêts à créer quelque chose ensemble. Mais la difficulté va venir. Jusqu'à présent, on était dans la phase de découverte, donc on est tout feu, tout flamme. Le contentement est manifeste de participer à quelque chose de nouveau, d'original et

de jouer devant un public. Le premier contentement passé, le théâtre, comme toute autre activité, demande de l'exigence. Il faut connaître ses textes, répéter, encore et encore, ce qui est un peu plus ennuyeux. Gardez donc votre enthousiasme, votre générosité, votre sourire et votre sympathie et ne baissez pas les bras, ayez toujours le courage de remettre l'ouvrage sur le métier.

Merci de nous avoir accordé du temps pour répondre à nos questions.

Questions imaginées par Eléa, Pauline, Sybille et Valentin, élèves de 7-8H

Interview réalisée par Eléa et Pauline, 8H



- Comme chaque année, les élèves de l'école ont eu le plaisir de participer à des journées sportives d'hiver en s'adonnant au ski, au snowboard ou aux raquettes. Grâce au soutien de la commune, cette offre a même été enrichie par la possibilité, pour les élèves de 5H à 8H, de prendre part à des cours de ski pour les débutants, dispensés par des moniteurs professionnels. L'objectif, à moyen terme, est que la majorité des enfants sachent skier et profitent ainsi des domaines skiables de la région.

Cette nouveauté a été un franc succès, sachant que plus d'une vingtaine d'élèves, tous âges confondus, s'y sont inscrits !

- Dans le cadre de la journée mondiale de l'eau – événement international organisé par les Nations Unies et dédié à la protection des ressources en eau dans le monde – les 5-6H participeront le 22 mars prochain à la « World Water Day », à l'usine Cristalp de Saxon avec d'autres classes de la région. Un certain nombre

d'activités du projet WET, animées par les membres du personnel de l'entreprise, ont été sélectionnées afin de sensibiliser les enfants aux questions cruciales de la conservation de l'eau. En outre, l'utilisation rationnelle de cette dernière ainsi que la prise de conscience de son rôle essentiel pour la santé et le bien-être seront d'autres axes principaux de cette journée.



iR Le guichet virtuel

Afin de faciliter vos démarches administratives, un guichet virtuel est à votre disposition. Son accès se fait depuis la page d'accueil de notre site internet www.riddes.ch, sous la rubrique « guichet virtuel ». Les prestations suivantes sont actuellement disponibles :

Démarches administratives

- Annonce d'arrivée
- Annonce de départ
- Attestation de domicile
- Déménagement dans la commune

- Certificat de vie
- Certificat de bonnes moeurs
- Annonce de séparation

Finances et impôts

- Arrangement de paiement

Service technique / cadastre

- Attestation de zone
- Demande d'extrait de cadastre

Divers

- Carte journalière CFF
- Carte d'indigène



iR Riddes Bouge Du 22 au 27 mai 2018



Et c'est reparti pour un tour ! Maintenant que vous êtes tous persuadés des bienfaits de l'exercice physique pour votre corps et votre esprit et qu'en plus, vous êtes acquis à notre super semaine d'activités sportives, le comité d'organisation de Riddes Bouge est en cours de finalisation du programme qui vous sera proposé du 22 au 27 mai 2018. Réservez ces journées printanières et participez à cette semaine de sports, loisirs et détente, dans une ambiance conviviale, récréative et remplies de surprises.



Les tops et les flops



Le bus des neiges

qui transporte gratuitement les enfants de notre commune en direction de La Tzoumaz les mercredis après-midi et samedi de janvier à début avril, rencontre un vif succès. De nombreux messages positifs ont été adressés à la commune.



Les séances d'information

sur l'introduction de la taxe au sac, organisées à Riddes et à La Tzoumaz en novembre dernier, ont attirés plus de 350 personnes au total. Il est vrai que le sujet touche tous les citoyens, qui se sont montrés très intéressés par ces nouvelles dispositions.



«Les Riddans à la Tzoum»

journée récréative proposée aux riddans par l'office du tourisme afin de leur permettre de profiter des activités hivernales de notre station touristique, a vu l'inscription d'une seule famille ! Pourtant le programme semblait des plus alléchants avec du ski, de la randonnée à ski ou de la raquette (sans oublier l'apéro !) et ce pour un prix dérisoire, voir même gratuit. Pour encore plus de regrets, le samedi 27 janvier 2018, il a fait grand beau et les conditions de neige étaient excellentes. Dommage que cette initiative n'a pas intéressé plus de riddans !



L'action pour la propreté du 9 septembre 2017

mise sur pied à l'occasion de la journée nationale par la Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU), n'a pas rencontré plus de succès, avec la seule participation de 2 valeureux volontaires. Il est vrai que

le temps n'était pas propice aux activités extérieures. Pourtant, force est d'admettre que la pollution de l'espace public par l'abandon de petites quantités de déchets urbains est en augmentation et ce phénomène ne semble pas prêt de s'inverser.

Cette action a par contre été très appréciée par les enfants des écoles. Des ateliers animés et proposés par la SATOM ont été réalisés dans chaque classe des écoles enfantines et primaires et les enfants ont de surcroît participé à un après-midi ramassage des papiers et déchets.



L'incivilité des propriétaires de chiens est également grandissante et la commune reçoit régulièrement des plaintes dans ce sens. Ce ne sont pourtant pas moins de 25 poubelles à déjections canines (équipés de sachets appropriés) qui sont disposées dans le village de Riddes en zone d'habitation et une bonne dizaine à La Tzoumaz. La commune fait régulièrement appel au savoir-vivre et au respect de l'autre de la part des propriétaires de chiens, sans que cela ne porte vraiment ses fruits. Néanmoins, rappelons que l'amende pour toute personne qui souille le domaine public se monte à Fr. 300.-. Bien qu'il soit difficile de prendre les contrevenants sur le fait, cela a néanmoins été le cas à plusieurs reprises au cours de l'année dernière. On n'est donc jamais à l'abri d'une mauvaise surprise en cas de comportement irrespectueux.



Les sociétés locales se présentent

Fanfare de l'Abeille



De tout temps, la musique a concerné l'ensemble des êtres humains. En effet, le compositeur crée une pièce musicale, les musiciens l'interprètent et finalement les auditeurs l'écoutent et l'apprécient. Le rôle social qu'elle représente a fait dire semble-t-il à Platon : « La musique adoucit les mœurs ».

Des traits d'histoire

C'est peut-être cette dernière maxime qui a invité quelques personnes de Riddes en 1880 à créer une société qui prit le nom de Fanfare de l'Abeille. Sa vie durant, l'Abeille a participé d'une manière prépondérante à la vie du village de Riddes. En 1958 la société se dote d'une salle de fête et de spectacle qui fera connaître Riddes loin à la ronde.

En effet les bals, lotos, et autres réunions politiques, ont fait venir à Riddes toutes les couches de population, tant pour se réjouir que pour prendre des grandes décisions qui concernaient tout le canton.

Hormis son côté social, la société fait partie dès sa fondation, des fédérations réunissant les Fanfares radicales. A ce titre, elle organise à plusieurs reprises

des festivals et des amicales. L'organisation de telles manifestations donne l'occasion aux membres de créer de nouvelles dynamiques et d'inviter toute la population d'un village à se rassembler pour faire honneur aux sociétés invitées et au public qui ne manque pas d'assister à des cortèges haut en couleurs. En 2016 l'Abeille participait à sa première Fête Fédérale des musiques à Montreux.

Sous l'experte direction de M. Fabrice Fournier, elle obtient un très beau résultat qui allait récompenser les efforts fournis par les musiciens durant la saison musicale. Pour cette occasion, l'Abeille a créé une clique qui amena la société « tambour battant » durant le cortège suivi par un grand nombre de spectateurs.

Amicale des Fanfares libérales radicales du district de Martigny

Les 20 et 21 avril 2018, Riddes accueillera l'Amicale des fanfares libérales radicales du district de Martigny. A cette occasion, les musiciens de la Fanfare l'Abeille invitent toute la population aux festivités, selon le programme suivant :

Vendredi 20 avril 2018 : en soirée, défilé et soirée villageoise avec les sociétés invitées à la salle de l'Abeille.

Samedi 21 avril 2018 à la salle de l'Abeille :

- de 11 h à 12 h 30, émission du Kiosque à musique (possibilité de restauration publique)
- en soirée : défilé et productions des sociétés de l'Amicale des Fanfares libérales radicales du district de Martigny et des sociétés invitées, suivis d'un bal.

Actualités de l'Abeille

Actuellement, l'Abeille est dirigée par M. Stéphane Métrailler et présidée par M. Sébastien Albasini. Aux côtés de ces personnes, des commissions et des groupes de travail œuvrent pour mener à bien la vie de la société.

Une société doit penser à son avenir. L'Abeille met sur pied des cours de solfège et d'instruments en collaboration avec le Conservatoire de Sion afin d'offrir aux enfants de Riddes la possibilité de découvrir la musique et par la suite, vivre leur passion dans un univers social représenté par des gens de toutes générations.

Président : Sébastien Albasini

Tél. 079 334 04 32

Directeur : Stéphane Métrailler

Tél. 079 670 00 90

Clique : Patrick Albasini

Tél. 079 791 72 62

Ecole de musique : Damien Luisier

Tél. 079 890 00 90

L'Abeille vous donne rendez-vous les 20 et 21 avril 2018 car : « **Entendre le soir de la bonne musique, c'est accorder un juste dédommagement aux oreilles pour tout ce qu'elles ont à souffrir pendant la journée.** ».

Pierre-Marie-Gaston de Lévis



Quoi de neuf du côté de la Tzoumaz

La saison d'hiver n'est pas encore terminée et les conditions d'enneigement sont excellentes. De surcroît, les activités de neige lorsque le printemps approche, permettent de profiter de plus longues journées et d'un ensoleillement remarquable.

La mythique piste de luge de La Tzoumaz, réputée pour être la plus belle d'au moins toute la Suisse romande avec ces 848 mètres de dénivélés, vous permet de vivre de belles sensations et de profiter de nos sommets et de ses panoramas grandioses.

Dans tous les cas, une visite à La Tzoumaz s'impose et vous y trouverez sans aucun doute de quoi vous occuper, ce d'autant que les acteurs du tourisme local ont toujours une manifes-

tation à vous proposer, sans oublier les infrastructures communales.

Piscine couverte chauffée

Ouverte tous les jours de 13 h 30 à 19 h 30 (lundi excepté) jusqu'au 15 avril 2018

Patinoire extérieure

Accès libre et gratuit, tous les jours de 10 h à 20 h. Location de patins possible chez Monnet Sports

Les événements à venir

- La finale du Freeride World Tour : les meilleurs freeriders du monde viendront se disputer le titre de Champion du monde sur le mythique Bec-des-Rosses lors de la finale du Freeride World Tour. Une semaine

de festivités autour du freeride vous attend dès le samedi 31 mars 2018.

- La fête de Pâques : le dimanche 1^{er} avril 2018 à 10 h 30, messe à la chapelle de l'Ascension. Dès 13 h 30, atelier bricolage à la salle communale. A 15 h, la traditionnelle chasse aux œufs accompagnée du lapin de Pâques et suivi d'un petit goûter.
- Le schuss final : le samedi 14 avril 2018, grande fête de fin de saison au Bar des Etablons, avec concerts et DJ.
- Journée « coup de poutze » dans le cadre de Riddes Bouge : entretien et nettoyage des sentiers pédestres à La Tzoumaz, le samedi 26 mai 2018.

Plus d'informations sur les activités hebdomadaires et les programmes sur www.latzoumaz.ch

Les principales manifestations de Riddes

Ci-après, les principales manifestations riddannes annoncées (sous réserve de modifications)

10 mars	Riddnight'Sports au centre sportif de Combremont
19 mars	Concours interne du ski-club Etablons
20 mars	Dîner du Cœur à la salle du Collège
21 mars	Après-midi jeux à la ludothèque
24 mars	Concert de la fanfare l'Indépendante à la salle de l'Abeille
14 avril	Soirée de jeux ados à la ludothèque & Riddnight'Sports au centre sportif de Combremont
17 avril	Dîner du Cœur à la salle du Collège
20-21 avril	Amicale des fanfares libérales radicales
21 avril	Finales valaisannes d'échec à la salle du Collège
25-28 avril	CNEM à la Vidondée
28 avril	Tournoi de badminton parents/enfants au centre sportif de Combremont
5 mai	Riddnight'Sports au centre sportif de Combremont
8 mai	Loto des aînés au stade des Barreyres
12-13 mai	Concours hippique au manège de Riddes
16-19 mai	Spectacle des écoles au centre sportif de Combremont
20 mai	Fête de la fraise
21 mai	Après-midi jeux à la ludothèque
22-27 mai	Riddes Bouge